

# UNE CARRIÈRE À SAINT-PHILIPPE



## Mot de bienvenue

Bienvenue dans votre future organisation à dimension humaine. **Saint-Philippe** se démarque autant par sa riche **histoire** et l'immensité de son territoire **agricole** que par sa vision d'**avenir**, qui rassemble, notamment, un **ambitieux** programme de développement des **infrastructures** en milieu urbain et du **développement** résidentiel, commercial et industriel soigneusement planifié.

## Notre équipe

Saint-Philippe offre à ses employés un environnement de travail **convivial**, où chaque projet est une **opportunité** de **contribuer** à des initiatives ayant un réel **impact** sur sa communauté. En rejoignant notre **équipe**, vous découvrirez une **variété** de tâches et de responsabilités qui rendront chaque journée différente et **stimulante**. La culture **collaborative** est au cœur de notre quotidien et notre équipe de direction veille au **bien-être** et à l'**épanouissement** professionnel de tous.

## Votre poste

Devenez **Chauffeur/Journalier surnuméraire** au Service des travaux publics.

Dans ce rôle, vous effectuerez **divers travaux manuels** dans une **variété d'activités** des services municipaux. Ce poste vous offrira l'opportunité de travailler dans un **environnement stimulant**, au sein d'une **équipe mobilisée** et enrichira votre **expérience** professionnelle.

- ▽ Poste surnuméraire, 40 heures par semaine, sous une formule 4.5 jours.
- ▽ Conditions de travail selon la convention collective en vigueur.

## Pour soumettre votre candidature

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à l'attention des ressources humaines.

Courriel : [rh@ville.saintphilippe.quebec](mailto:rh@ville.saintphilippe.quebec)

Date limite : 6 novembre 2024.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés, la priorité des entrevues sera accordée aux candidatures internes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

# UNE CARRIÈRE À SAINT-PHILIPPE



## DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité du contremaître au Service des travaux publics, le chauffeur/journalier aura les fonctions et responsabilités suivantes :

- Conduire et opérer la machinerie et tous les véhicules nécessitant une classe 3 et 5.
- Exécuter divers travaux manuels propres aux services municipaux.
- S'assurer du bon état de son véhicule et effectuer de menus travaux d'entretien : vérifier la batterie, le radiateur, les phares, les feux de signalisation, les freins, les pneus. Rapporter toutes anomalies au mécanicien.
- Ajouter de l'huile, faire le plein d'essence, graisser les pièces mobiles, laver le véhicule et veiller à le maintenir propre.
- Effectuer divers travaux de chargement de neige, de terre, de gravier et autres genres à l'aide d'un chargeur sur roues et d'une rétrocaveuse (godet avant).
- Déblayer la chaussée de la neige qui l'obstrue au moyen d'un camion ou d'un chargeur sur roue ou tracteur muni d'une charrue.
- Épandre du sel et/ou des matériaux abrasifs.
- Faire le transport de diverses matières.
- Remorquer de l'équipement divers.
- Décharger la marchandise avec les fourches.
- Rapporter toute défectuosité, anomalie à son supérieur.
- Compléter les requêtes de travail et les rapports journaliers.
- Peut-être appelé à effectuer toutes tâches de classe inférieure.

## FORMATION REQUISE

- Détenir un diplôme d'études secondaires.
- Avoir une attestation de réussite du cours Santé et sécurité sur les chantiers de construction.

# UNE CARRIÈRE À SAINT-PHILIPPE



## COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Faire preuve d'autonomie, d'entregent et de polyvalence.
- Démontrer un bel esprit d'équipe.

## EXIGENCES DU POSTE

- Posséder de 1 à 2 ans d'expérience dans la conduite et/ou l'opération des véhicules et/ou des appareils motorisés concernés.
- Détenir un permis de conduire classe 3 (classe 1 un atout).
- Être disponible pour travailler le jour, le soir, la nuit.
- Respecter les politiques, lois et procédures telles que : Santé et sécurité au travail, directives, achats, Code de sécurité routière, etc.
- Pouvoir travailler sous pression et de longues heures (tempête de neige, verglas ou autre).
- Conduire prudemment et de façon sécuritaire et optimiser le rendement du véhicule.